



ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL

5 FC



Un diplôme délivré par l'Etat

La formation AES est une formation qualifiante. Elle débouche sur un diplôme reconnu au niveau national et délivré par le Ministère chargé des affaires sociales (DEAES). C'est une formation de niveau V.

Code ROME : K1301 - Code NSF : 332 - Travail social

La Fondation Edith Seltzer gère également la formation Assistant De Vie aux Familles ainsi que des structures médico-sociales (Foyer Occupationnel, Foyer d'Accueil Médicalisé, EHPAD...).

LE MÉTIER

LE MÉTIER À FORTE INSERTION PROFESSIONNELLE

Qu'allez-vous faire ?

L'Accompagnant Éducatif et Social est un professionnel du secteur social, il accompagne les personnes tant dans les actes essentiels de la vie quotidienne que dans les activités de vie sociale, relationnelle, scolaire et de loisirs. Il veille à l'acquisition, à la préservation ou à la restauration de l'autonomie d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes vieillissantes, handicapés ou de familles.

La formation se compose d'un socle commun suivi d'une des trois spécialités qui se déclinent en fonction des lieux d'exercice mais aussi du public accompagné :

- en structure collective (EHPAD - Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes, FAM - Foyer d'Accueil Médicalisé), MAS - Maison d'Accueil Spécialisée...)
- à domicile (au domicile des personnes, des soins des services d'aide et d'accompagnement à domicile)
- à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire : il participe, facilite, favorise l'autonomie des enfants, adolescents et des jeunes adultes en situation de handicap dans les activités d'apprentissage, culturelles, sportives, artistiques et de loisirs (il exerce dans les structures d'accueil de la petite enfance, les établissements d'enseignement, de formation, d'apprentissage).

Le choix de la spécialité se fait en début de formation.

Dans quelles conditions ?

L'Accompagnant Éducatif et Social travaille en coopération avec l'ensemble des équipes pluri-professionnelles (éducateurs, pédagogues, psychologues, psychiatres, médecins, paramédicaux, enseignants spécialisés...). Selon les situations, il travaille sous la responsabilité d'un travailleur social, d'un professionnel paramédical ou d'enseignement.

Quelles sont les qualités requises ?

- Vous possédez des capacités d'adaptation, de réflexion, d'organisation et de travail en équipe.
- Vous avez le sens du travail relationnel, de l'accompagnement auprès des personnes dépendantes, de la discussion et du respect.
- Vous êtes physiquement en capacité d'exécuter les missions d'accompagnement quotidien (manutention et port de charge, aide à la mobilisation des personnes, déplacement et activités physiques...).

LA FORMATION

Comment y accéder ?

Les épreuves de sélections sont organisées par le centre de formation :

- L'épreuve écrite d'admissibilité (1h30) consiste en un questionnaire d'actualité sociale et médico-sociale comportant 10 questions.
- L'épreuve d'admission consiste en un entretien (30 mn) avec un jury composé d'un formateur et d'un professionnel, à partir d'un questionnaire ouvert, renseigné par le candidat avant l'épreuve.

Comment va-t-elle se dérouler ?

Durée : 1 365 heures dont :

- 525 heures de théorie au centre de formation
- 840 heures de stage en milieu professionnel

Quels sont les contenus ?

La formation est découpée en 4 domaines :

		Socle commun	Spécialités
DF1	Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale	126 heures	14 heures
DF2	Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité	98 heures	63 heures
DF3	Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés	63 heures	28 heures
DF4	Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne	70 heures	42 heures

Comment est-elle organisée ?

Les groupes en formation d'Accompagnant Éducatif et Social sont composés au maximum de 35 stagiaires.

L'acquisition des compétences s'appuie sur une alternance :

- La mise en situation en milieu professionnel (2 fois 420 h, dont 1 en lien avec la spécialité choisie) accompagnée par un formateur référent en lien avec un tuteur de stage.
- Un travail en centre de formation, exploitation et analyse de la pratique et apports théoriques animé par un formateur référent et de nombreux intervenants professionnels du secteur (infirmière, travailleur social, éducateur spécialisé, psychologue, ergothérapeute...).

LE DIPLÔME

Comment l'obtenir ?

Pour être diplômé, les 4 domaines de certification doivent être validés par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS) qui délivre le diplôme.



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur